



## demission cdi puis durée CDD avant droit are

Par **lef22**, le **03/10/2010** à **20:31**

j'ai démissionné d'un cdi après 10ans en tant que salarié cause départ en retraite de mon employeur. Suite au rachat de l'entreprise par un nouvel employeur, celui ci considérant que mon salaire est trop élevé, me propose un Cdd. Je voudrais savoir après quelle durée de CDD, je pourrais prétendre à l'ARE. merci de me répondre.

Par **P.M.**, le **03/10/2010** à **21:10**

Bonjour,

Je ne comprends pas que vous ayez démissionné alors que vous n'y étiez pas contraint et qu'il existait de plus d'autres moyens de rompre le CDI...

Théoriquement, il faut 91 jours ou 455 heures de travail, après une démission pour ouvrir droit à indemnisation par Pôle Emploi sans être à l'initiative de la rupture du contrat de travail, en une ou plusieurs fois, mais je ne me prononce pas sur la particularité de votre situation puisque le CDD serait conclu avec le même employeur...

Par **Paul PERUISSET**, le **03/10/2010** à **21:21**

Bonsoir,

L'employeur qui prenait sa retraite aurait dû vous licencier s'il n'y avait pas de repreneur, et puisqu'il y en avait un, votre contrat devait être repris par le nouvel employeur !

Cordialement,  
Paul PÉRUISSET

Par **lef22**, le **04/10/2010** à **17:27**

merci de m'avoir répondu. en effet, les notaires ont fait pression sur mon ancien employeur, en menaçant d'annuler la vente si je ne donnais pas ma démission afin de protéger les intérêts du nouveau repreneur. je ne voulais pas être reprise par le nouvel employeur car il voulait modifier mes horaires, me faire travailler 39H au lieu de 35h avec un système de récup. car il trouvait mon salaire trop élevé et que ça ne lui rapporterait rien. Les notaires ont

dit a mon ancien employeur qu'il ne pouvait pas me licencier au motif de la retraite. du coup, je pensais accepter un cdd au smic pendant un mois le temps que le nouvel employeur retrouve quelq'un pour me succéder. ainsi, j'aurai pu me reconvertir en passant un bilan des conséquences auquel j'aurai eu accès avec l'aide de pole emploi.